



**École du Grand-Héron**  
 7676, rue Centrale  
 LaSalle, (QC) H8P 1L5  
 Téléphone : 514-365-9337  
 Télécopieur : 514-365-1699  
[direction.du\\_grand-heron@csmb.qc.ca](mailto:direction.du_grand-heron@csmb.qc.ca)



## 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

### **Païement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2018-2019**

Matériel didactique	Maison d'édition	Coût 5 <sup>e</sup>	Coût 6 <sup>e</sup>
Challenge U (français et mathématique)		15,00\$	15,00\$
Tag! (anglais)	Chenelière	17,50\$	17,50\$

Matériel complémentaire		Coût 5 <sup>e</sup>	Coût 6 <sup>e</sup>
Art plastiques	Repro CSMB	0,25\$	0,25\$
Français	Repro CSMB	3,00\$	3,00\$
Mathématiques	Repro CSMB	3,00\$	3,00\$
Sciences et technologies	Repro CSMB	0,25\$	0,25\$
Éthique et culture religieuse	Repro CSMB	0,25\$	0,25\$
Univers social	Repro CSMB	0,25\$	0,25\$
Agenda	École	7,00\$	7,00\$

<b>Total</b>		<b>43,50\$</b>	<b>46,50\$</b>
--------------	--	----------------	----------------

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique (Loi 180), il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement.

Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

**Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.  
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat**

*Hugues Paquette-Trudeau*  
**Directeur**